



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Signature de la convention collective des cols blancs de la Ville d'Otterburn Park

Otterburn Park, le 9 juillet 2009 – La Ville d'Otterburn Park est heureuse d'annoncer qu'elle a signé, le 8 juillet dernier, la convention collective avec les cols blancs, représentés par le syndicat des employés des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce, local 501.

« Nous sommes très satisfaits du déroulement des négociations. Il était très important pour le conseil que les conventions des cols blancs et des cols bleus se ressemblent le plus possible et c'est ce que nous avons accompli » a souligné le maire de la ville, Gérard Schafroth.

La convention collective est signée pour cinq ans. Elle prévoit des augmentations de salaire de 2 % pour les trois premières années et de 2.5 % pour les deux dernières. La paye des employés sera dorénavant aux deux semaines à compter du mois de janvier 2010. De plus, l'horaire de travail pour tous les employés cols blancs sera de 35 heures par semaine.

L'administration de la Ville d'Otterburn Park est fière de cette convention qui améliore les services aux citoyens tout en maintenant des conditions de travail satisfaisantes pour ses employés cols blancs.